

**PROCÈS-VERBAL – PUBLIC**

**Commission du vivre-ensemble (CVE)**

2<sup>ème</sup> séance – 12 mars 2026 – 9 h 04 à 11 h 44

Salle Mont-Bleu, 1<sup>er</sup> étage

Maison du Citoyen, 25 rue Laurier, Gatineau

Séance en mode hybride

**PRÉSENCES :**

**Membres**

Sonia Ben-Arfa, présidente et conseillère municipale – District de Lucerne (2)

Erik Bisson, membre organisme – Jeunesse Idem

Jeanie Pinard-Duhaime, membre organisme – Table Éducation Outaouais

Eugénine Sfeir, membre organisme – Accompagnement des femmes immigrantes de l'Outaouais

Roxana Merello, membre organisme – Service Intégration Travail Outaouais

Josée Cousineau, membre organisme – Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais

Bato Redzovic, membre organisme – Accueil Parrainage Outaouais

Stéfanny St-Laurent, membre organisme – Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales - Outaouais

Audrey Roy, membre statutaire – ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration – En visioconférence

Terence Blais, membre statutaire – Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais (CISSSO) – En visioconférence

Marc-André Donato – Direction de la santé publique – CISSSO

**Secrétaire**

Josée Marcil – coordonnatrice aux comités et commissions – Direction exécutive (DE)

**Ressources internes**

Mychelle Vaive, cheffe de service – Planification et développement des communautés (PDC) – SLSDC – En visioconférence

Josiane Cossette, cheffe de section – PDC – SLSDC

Florina Gaborean, coordonnatrice à la diversité sociale et culturelle – PDC – SLSDC

Louis-Patrick Comeau, agent aux communautés culturelles – PDC – SLSDC

Sara Boudreau, cheffe de service – Développement organisationnel – Service des ressources humaines (RH)

Kétura Benoit, conseillère en ressources humaines – Diversité, équité et inclusion – RH

Josianne Therrien, adjointe administrative aux comités et commissions – DE

**Invité(e)s**

Charline Siefvater, coordonnatrice de programmes – Ski à l'école

Benoit Hudon, directeur – Ski à l'école

Zakia Ouazine, intervenante communautaire interculturelle – Accueil Parrainage Outaouais

**ABSENCES :**

**Membres**

Julie Bélisle, vice-présidente et conseillère municipale – District de Limbour (10)

Isabelle Cousineau, membre élue et conseillère municipale – District du Parc-de-la-Montagne-Saint-Raymond (8)

Ibrahim Sballil, membre organisme – Centre islamique de l’Outaouais  
Garanké Bah, membre organisme – Conseil de la communauté noire de Gatineau  
Karen Smith, membre organisme – Centre d’amitié autochtone de Maniwaki – Point de service de Gatineau

---

**1. Constatation du quorum et ouverture de la séance**

La présidence constate le quorum et ouvre la séance en mode hybride et publique à 9 h 04. La séance est en mode hybride et est enregistrée pour visionnement en différé sur le site Web de la Ville. Il s’agit de la deuxième séance de l’année. La présidence souhaite la bienvenue à Marc-André Donato, qui se joint à la Commission à titre de membre statutaire, représentant la Direction de la santé publique Outaouais (CISSSO).

**2. Adoption de l’ordre du jour**

La présidence fait part de quelques modifications à l’ordre du jour, notamment le retrait la présentation *Ateliers de communication interculturelle*, sujet qui sera traité lors de la prochaine séance. Également, il est expliqué que la présentation du Plan d’action Équité, diversité et vivre-ensemble aura lieu en séance en huis clos. On indique aussi qu’un tour de table sera ajouté, à l’ordre du jour public, pour partager les nouvelles, activités ou éléments de vigie par les membres.

*Il est proposé par Josée Cousineau  
Appuyé par Eugénine Sfeir*

*Et résolu que cette Commission adopte l’ordre du jour de la présente séance tel que modifié.*

*Adoptée*

**3. Déclaration de conflit d’intérêts**

Aucun conflit d’intérêts n’est déclaré à la suite de la lecture des sujets inscrits à l’ordre du jour.

**4. Dépôt et suivis du procès-verbal de la séance publique du 11 février 2026**

Le procès-verbal de la séance publique du 11 février 2026 est en cours de validation par les membres. Il sera déposé lors de la prochaine séance et diffusé sur le site Web de la Ville, section Comités et commissions. Il est mentionné qu’une correspondance de suivi avait été acheminée à la suite de la dernière séance. Aucun autre suivi n’est requis.

**5. Période de questions du public**

Aucune question du public n’est adressée à la Commission lors de cette séance.

*Suspension de la séance publique*

*Il est proposé par Josée Cousineau  
Appuyé par Eugénine Sfeir*

*Que la Commission suspende la séance publique à 9 h 10 afin de tenir une séance en huis clos.*

*Pause de 10 h 06 à 10 h 15*

## *Reprise de la séance publique*

*Il est proposé par Jeanie Pinard-Duhaime*

*Appuyé par Erik Bisson*

*Que la Commission reprenne la séance publique à 10 h 15, à la suite de la séance en huis clos.*

### **6. D'Hiver-Cité – Présentation**

Charline Siefvater, coordonnatrice de programmes et Benoît Hudon, directeur, tous deux représentants l'organisme Ski à l'École (SAÉ), présentent aux membres le projet D'hiver-Cité, à des fins d'information. Cette présentation est en lien avec le dossier #3 – Activités d'accueil et d'intégration pour les nouveaux arrivants du Plan de travail 2026 de la CVE. L'objectif est de présenter cette nouvelle offre de services en plein air aux membres afin qu'ils puissent faire connaître ce projet dans leur milieu.

Le projet D'Hiver-Cité vise à favoriser l'appréciation de l'hiver québécois et à encourager la participation aux activités hivernales auprès de diverses clientèles. Ski à l'École présente sa mission, qui consiste à rendre les activités hivernales accessibles, éducatives et inclusives, notamment par l'initiation au ski et par des activités adaptées à différents groupes. Il est précisé que le projet D'Hiver-Cité s'adresse à une clientèle variée, allant des enfants aux adultes, ciblant prioritairement les nouveaux arrivants et personnes issues des communautés culturelles, les familles et d'autres groupes communautaires, et ce, dans une perspective intergénérationnelle. Il s'agit d'un nouveau programme offert en 2026, un programme structuré et inclusif.

La présentation met en lumière les bienfaits de l'hiver sur les plans physique, social et culturel, ainsi que l'importance de développer une relation positive avec la saison hivernale, particulièrement pour les personnes nouvellement arrivées ou moins familières avec ce contexte climatique. Il est également mentionné que l'organisme déploie une approche éducative, notamment par la formation annuelle des enseignants, qui agissent à titre d'ambassadeurs afin de partager l'information et de favoriser la participation des familles aux activités proposées. Le projet permet de réduire les barrières d'accessibilité au bénéfice du plaisir en famille.

Les représentants soulignent que, malgré son appellation, Ski à l'école offre des activités qui dépassent le cadre scolaire et rejoignent un public plus large, incluant des activités familiales et communautaires. Le projet D'Hiver-Cité s'inscrit ainsi dans une volonté de décloisonner l'offre et de renforcer les liens entre l'école, la famille et la communauté. Il est mentionné qu'il est important de rejoindre différentes populations, et que l'organisme souhaite, entre autres, développer des collaborations plus spécifiques notamment avec le Centre d'amitié autochtone de Maniwaki et Accueil Parrainage Outaouais (APO).

Le projet D'Hiver-Cité s'articule autour de quatre grands axes, soit : l'inclusion ; le vivre-ensemble ; l'accès universel au plein air hivernal ; la connexion au territoire.

Il est précisé que le mandat octroyé à l'organisme comprend la programmation des activités, la logistique, l'encadrement, la coordination avec les partenaires, la fourniture du matériel. La programmation se déroule de janvier à mars et inclut une invitation au festival de la Dernière neige, ainsi que la mise en place d'activités atypiques. Il est mentionné qu'environ dix activités hebdomadaires sont offertes, d'une durée

moyenne de deux heures. Les types d'activités proposés sont détaillés, notamment le ski de fond, la raquette et la randonnée. Les activités se déroulent dans des parcs urbains, avec la mise en place d'un système de navettes, soit trois navettes durant la saison.

La participation aux activités vise à favoriser la création de liens sociaux et à renforcer le sentiment d'appartenance, en misant sur des expériences positives liées à l'hiver et sur les retombées qu'elles peuvent générer. L'une des pistes à privilégier serait le développement d'activités sur mesure en partenariat, afin de créer un effet de groupe et de renforcer la mobilisation des participants. Cette piste est identifiée comme une avenue à explorer lors d'une prochaine saison.

### *Période d'échanges*

#### Commentaires généraux

Les membres formulent des commentaires positifs quant aux activités présentées et soulignent leur intérêt à partager l'information au sein de leurs organisations respectives afin de favoriser d'éventuelles collaborations. Il est souligné que le projet présente un intérêt particulier sur le plan éducatif, notamment pour les nouveaux arrivants, en favorisant une meilleure appropriation de l'hiver québécois.

#### Appellation Ski à l'École

Un commentaire est formulé concernant l'appellation « Ski à l'école », considérant que les activités s'adressent à une clientèle élargie, incluant des personnes de 4 à 104 ans, des familles, des nouveaux arrivants ainsi que divers groupes communautaires (ex. mère-fille).

#### Familles

Une discussion porte sur la possibilité de rejoindre davantage les familles à travers les activités proposées. L'organisme précise que, chaque année, des enseignants sont formés afin d'agir à titre d'ambassadeurs, tant à l'interne qu'auprès des familles, afin de favoriser la diffusion de l'information et la participation aux activités.

#### Inégalité de santé

Un membre statutaire, de la Direction de la santé publique, souligne que la gratuité et l'accessibilité des activités contribuent à réduire les inégalités, notamment en matière de santé. Il mentionne son intention d'en parler à ses équipes de la santé publique afin de renforcer les liens, précisant que le dossier des communautés ethnoculturelles fait partie des priorités cette année. L'organisme reçoit des félicitations pour le projet présenté.

#### Collaboration

Il est suggéré d'explorer des pistes de collaboration permettant à l'organisme de s'intégrer davantage aux programmations de partenaires, notamment avec le Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais (CJEO). Il est mentionné que plusieurs personnes ont pris connaissance des activités par l'entremise de l'organisme et qu'il pourrait être pertinent de développer des activités conjointes dans le cadre de la programmation afin de favoriser une meilleure intégration.

Un membre mentionne que l'organisme a déjà organisé quelques activités en collaboration avec Réseau plein air. Il est souligné que ces activités contribuent à briser l'isolement et qu'elles présentent un caractère éducatif. Il est mentionné qu'un lien plus étroit et une meilleure planification conjointe permettraient d'intégrer davantage ces

activités à la programmation, en utilisant pleinement les possibilités existantes. La possibilité pour APO de s'inscrire et de s'investir davantage, notamment par le biais des inscriptions, est également mentionnée.

#### Bonification

Le Service se dit satisfait de l'enthousiasme suscité par le projet et souligne qu'il s'agit de la première année où l'activité s'inscrit dans le Plan d'action visant à favoriser l'inclusion par des activités de plein air. Le Service est ouvert à des collaborations et que différentes formules sont possibles pour les prochaines années, précisant qu'il s'agit d'une année test, nécessitant des ajustements et une adaptation continue.

Ski à l'École explique que, lors des débuts du projet à Gatineau, avec les écoles, les démarches avaient été entreprises à proximité de la date de lancement. Il est indiqué que les interventions sont désormais amorcées de plus en plus tôt, et qu'un contact dès les mois de septembre ou octobre permettrait d'être prêts au moment du démarrage des activités. Il est souligné que le projet fait preuve d'une grande flexibilité et capacité d'adaptation.

#### Groupe cible

Un membre mentionne avoir un intérêt pour le projet qui finalement s'adresse à une clientèle plus large que le milieu scolaire. Il est rappelé que plusieurs nouvelles personnes arrivent au pays, vivant une double réalité, et que certaines peuvent ressentir une crainte du jugement à l'idée de participer à des activités de groupe. Il est mentionné que ces éléments méritent d'être pris en considération, et qu'un suivi et des échanges ultérieurs pourraient être envisagés dans le but de proposer des activités spécifiques, notamment avec Jeunesse Idem.

#### Femmes

Le Service invite les membres de la Commission à participer aux deux activités à venir et encourage la diffusion de l'information afin de favoriser la participation. Un membre mentionne que les groupes de femmes, notamment au sein d'AGIR, ont tendance à mettre l'activité physique de côté. Il est souligné qu'il existe une belle synergie à développer entre le vivre-ensemble, la santé physique et mentale, AGIR se dit disponible pour faciliter les liens avec les groupes membres et entrer en contact avec ceux-ci. La question de la diminution de la pratique d'activités physiques chez les jeunes filles est soulevée et l'on s'informe de l'existence de liens avec des groupes comme Filles actives. Les représentants de Ski à l'école indiquent avoir eu des échanges à ce sujet, notamment dans le cadre d'initiatives telles que des activités mère-fille, axées sur la transformation de la relation mère-fille, et mentionnent une évolution vers des formules élargies incluant d'autres figures familiales (tantes, grands-mères, etc.). Il est précisé que certaines participantes demeurent activement impliquées dans les programmes. Il est mentionné que l'organisme ne bénéficie pas de financement à la mission, ce qui entraîne une situation de précarité. Il est indiqué que la question du financement demeure un enjeu à travailler et que, si des pistes de solution émergent, celles-ci pourraient être explorées davantage.

#### Familles et milieu scolaire

Une question est posée concernant les moyens de transmission de l'offre aux familles, considérant que les activités sont principalement déployées en milieu scolaire. Il est notamment suggéré que les écoles puissent diffuser l'information auprès des parents dans les quartiers. Les représentants de l'organisme répondent que des formations sont offertes aux enseignants, dans une perspective d'éducation au-delà des murs de

l'école. Il est précisé que les enseignants agissent à titre d'ambassadeurs, contribuant à la diffusion de l'information, bien que les communications puissent être améliorées.

#### Partenaires du milieu

Un membre mentionne que les regroupements et tables de partenaires en développement social pourraient également jouer un rôle dans la diffusion de l'offre auprès de leurs partenaires, tels que les maisons de quartier et les maisons de jeunes, notamment auprès des parents. En réponse, les représentants indiquent que des initiatives comme *Ski Cool*, portées notamment par ces maisons de quartiers/jeunes permettent déjà à certaines personnes de devenir des ambassadeurs du ski. Le potentiel important de collaboration est souligné, incluant la possibilité de développer des ateliers ou activités conjointes. Une suggestion est formulée quant à la pertinence, pour la Ville de Gatineau, de relayer ce sujet dans un cadre collaboratif ou au sein d'autres instances telles que la Commission Gatineau, ville en santé, au besoin. Les représentants invitent les personnes intéressées à prendre contact avec eux à la suite de la rencontre et remercient les membres pour l'engouement manifesté à l'égard du projet.

### **7. Ici Famille – Protection jeunesse – Présentation**

Zakia Ouazine, intervenante communautaire interculturelle, pour l'organisme Accueil Parrainage Outaouais, présente aux membres le programme Ici-Famille – Protection jeunesse, dans un objectif d'information. L'objectif est de présenter le projet pilote, lequel vise l'accompagnement des familles, notamment immigrantes, en contexte de protection de la jeunesse, projet déployé par Accueil Parrainage Outaouais (APO), en collaboration avec la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) et les services publics de santé. Ce projet est lié au dossier 2, participation sociale, du Plan de travail 2026 de la Commission.

Celui-ci vise à faciliter la compréhension du système de protection de la jeunesse, soutenir les familles dans leurs démarches, favoriser une relation de confiance entre les familles et les services et contribuer à une meilleure collaboration entre les différents acteurs impliqués. Ce service repose sur une approche adaptée et inclusive, tenant compte des réalités culturelles, linguistiques et sociales des familles accompagnées.

La présentation met en lumière l'importance de l'accompagnement dès les premiers contacts avec le système de protection de la jeunesse, afin de réduire les incompréhensions, les tensions et les risques d'isolement vécus par certaines familles. L'approche consiste à expliquer aux parents les objectifs de l'intervention, ainsi que les services et le soutien que la DPJ peut offrir aux familles. Il est rappelé que le rôle de la DPJ est d'assurer la sécurité et l'encadrement des enfants et des familles, dans un cadre où les droits, obligations et responsabilités doivent être respectés par l'ensemble des parties. La présentatrice explique qu'un agent d'accueil anime des sessions d'intégration, incluant une présentation du système de la DPJ, une session d'information complète sur le fonctionnement du système et sur les habiletés parentales, ainsi que sur les objectifs poursuivis et une information sur le rôle de la DPJ dans le soutien à l'éducation des enfants. L'agent d'accueil joue également un rôle d'accompagnement auprès des familles et de soutien au personnel. Il est mentionné que l'intervention tient compte des chocs culturels et des changements culturels pouvant être vécus par les familles. Il est mentionné que le projet Ici Famille repose sur trois volets, soit : un volet information, un volet accompagnement et un volet de collaboration institutionnelle.

Un accent particulier est mis sur la médiation interculturelle, laquelle s'appuie sur un principe de neutralité. Cette approche permet d'intervenir entre les familles et les institutions, de favoriser le dialogue et d'améliorer la compréhension mutuelle. Lors de l'amorce des interventions en milieu scolaire, l'APO a noté une diminution des signalements. Ainsi, il a été observé que les écoles communiquent davantage avec l'équipe du projet, ce qui permet, dans certains cas, d'éviter des placements, contribuant ainsi à réduire l'instabilité vécue par les enfants. Ces résultats sont présentés comme un succès.

En conclusion, il est exprimé le souhait de maintenir ce programme, considérant l'impact positif sur les familles, le climat de confiance établi et la capacité des familles à régler certaines situations par elles-mêmes. Ce projet est venu compléter certains services existants. Lorsqu'une référence est effectuée, les familles bénéficient de davantage de services et d'accompagnement, contribuant à leur installation, intégration et accompagnement, conformément aux objectifs et à la mission du projet.

### *Période d'échanges*

#### Commentaires généraux

Les membres félicitent les responsables pour le travail accompli, soulignant son importance pour les premières générations d'immigrants. Une question est soulevée quant aux moyens d'appuyer le renouvellement du service, considérant les besoins exprimés par les familles et la communauté. Lorsqu'une référence est faite, les familles bénéficient de davantage de services et d'accompagnement. L'organisme mentionne que si le besoin est là, le service suivra, sachant que l'accompagnement est nécessaire.

#### Langue

Des précisions sont demandées sur la capacité du service à rejoindre des familles issues de divers horizons linguistiques. L'APO explique que l'équipe est composée de 14 personnes et que les services sont offerts dans 13 langues différentes, en plus de l'utilisation d'une banque d'interprètes, afin d'assurer l'accessibilité et la compréhension des informations transmises.

#### Accompagnement

Des précisions sont demandées sur l'approche d'accompagnement. Il est mentionné que le projet repose sur une médiation interculturelle, fondée sur la neutralité, permettant d'intervenir entre les familles et les institutions, de favoriser le dialogue et la compréhension mutuelle.

#### Collaboration avec les milieux scolaires

Une question est posée sur les retombées du projet en milieu scolaire. Il est indiqué que, depuis le début des interventions dans les écoles, une diminution des signalements a été observée. Les écoles communiquent davantage avec l'équipe. Un climat de confiance s'est installé, permettant à certaines familles de régler des situations avec ce projet, ce soutien.

#### Prise de contact

Une question est posée concernant les modalités pour entrer en contact avec le service, le projet étant jugé intéressant, certains membres mentionnant qu'ils n'en avaient pas connaissance auparavant. Il est répondu que le service peut être contacté dès le début d'une situation, qu'une médiation est possible et que des références peuvent être effectuées, notamment pour orienter des enfants vers des ressources appropriées, dont l'auberge. Il est précisé que des signalements peuvent être effectués directement par

la ressource, et qu'en situation d'urgence, des solutions sont toujours recherchées. Il est mentionné qu'un protocole pourrait être développé.

#### Différences culturelles

Un membre souligne qu'il s'agit d'un beau projet, particulièrement important pour les familles immigrantes, en raison des différences culturelles et des expressions pouvant être mal interprétées, situations qu'elle indique être fréquentes. Il est rassurant de savoir que ce service existe, notamment dans un contexte d'accueil des familles.

Pour conclure, un membre mentionne que la commissaire aux bien-être et droit des enfants sera à Gatineau, à l'Université du Québec en Outaouais le 19 mars et invite les partenaires à y participer.

### **8. Tour de table**

Les membres et représentants des services procèdent à un tour de table afin de partager des informations, activités, projets et enjeux au sein de leurs organisations respectives.

- La Table Éducation Outaouais précise que l'entente avec le ministère de l'Éducation arrive à échéance le 30 juin. Il est précisé que l'organisme est dans l'attente de l'annonce budgétaire prévue le 18 mars, afin de confirmer si la ligne de financement sera maintenue.
- Il est indiqué que le 30e anniversaire de Jeunesse Idem n'a pas encore été tenu. L'événement est prévu le 23 mai et adoptera une nouvelle approche, soit aller à la rencontre des citoyens.
- L'initiative « Communautaire à boutte » est mentionnée, incluant la tenue d'une marche locale prévue le samedi 28 mars, afin de soutenir le mouvement.
- Il est également annoncé que le 35e anniversaire d'AGIR Outaouais se tiendra le soir même à la Salle Jean-Després. La tenue d'un forum à l'automne est également mentionnée; des invitations seront transmises en temps et lieu.
- Le Service Intégration Travail Outaouais (SITO) mentionne avoir reçu un financement pour offrir des formations s'appuyant sur son expertise en intégration des personnes immigrantes, tant en entreprise qu'auprès des organismes et des associations. La première formation sera lancée à l'automne. Le SITO indique également qu'il sollicitera les membres de la Commission dans le cadre du recrutement pour le tournage d'une activité liée au même projet.
- Accueil Parrainage Outaouais indique qu'un projet de logements pour les nouveaux arrivants sera présenté au conseil municipal le 17 mars, avec un début de construction prévu au printemps.
- Le Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais annonce la tenue du Salon de la formation professionnelle, prévu le 31 mars. Il est précisé que l'événement regroupera des kiosques présentant l'ensemble de l'offre en formation professionnelle dans la région.
- Accompagnement des Femmes Immigrantes de l'Outaouais mentionne la tenue d'activités dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, soulignant la participation de nombreux partenaires. Il est également indiqué

qu'un espace parents en espagnol est en cours de déploiement afin de soutenir les familles immigrantes sur les compétences parentales, en tenant compte des différences culturelles et des risques de malentendus. Il est précisé qu'un point de service à Aylmer est maintenant offert, avec une présence chaque jeudi pour l'accueil des familles immigrantes.

- Enfin, le Service effectue un rappel concernant la Semaine d'actions contre le racisme, qui se déroulera du 21 au 30 mars, et souligne l'importance d'inscrire les activités au calendrier provincial.

## 9. Divers

### 9.1 Suivis des recommandations, s'il y a lieu

Il est rappelé que le point Divers permet maintenant de faire un suivi sur les recommandations de la Commission qui sont transmises au CM, s'il y a lieu. Un suivi est fait concernant la recommandation CVE-2026-01. La présidence explique que le plan de travail 2026 de la Commission a été présenté lors du comité plénier du 10 mars 2026 en vue de son adoption, sous toutes réserves, au conseil municipal du 17 mars 2026.

## 10. Prochaine séance

Il est indiqué que la prochaine séance de la Commission du vivre-ensemble se tiendra le 21 mai 2026.

## 11. Levée de la séance

*Il est proposé par Jeanie Pinard-Duhaime*

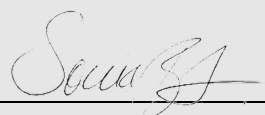
*Appuyé par Eugénine Sfeir*

*Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance à 11 h 44.*

*Adoptée*

### DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources,  
aux membres du conseil municipal et à la greffière



PRÉSIDENTE  
SONIA BEN-ARFA



SECRÉTAIRE  
JOSÉE MARCIL